

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 14 janvier 2016 portant nomination  
à la commission nationale d'orientation et d'intégration**

NOR : INTJ1601021A

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment son article R.\*4139-21,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de la commission nationale d'orientation et d'intégration au titre de l'article R.\*4139-21 du code de la défense, en qualité de représentants du ministre de l'intérieur:

- le lieutenant-colonel AYZAC (Stéphane), titulaire;
- l'attaché d'administration MAHIEU (Patrice), titulaire;
- le lieutenant-colonel TILLET (Dominique), suppléant;
- le chef d'escadron LE BARZ (Patrice), suppléant.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*  
P. MAZY